Mesdames, Messieurs les Membres du Comité d’Entreprise,

### Madame, Messieurs les Représentants Syndicaux auprès du C.E

#### Madame, Messieurs les Délégués Syndicaux Centraux

**Ordre du jour**

**Réunion du**

**Le Comité d’Entreprise se réunira le 22 juillet 2016 à partir de 9h Salle *A –* 44 Rue de Rémusat**

1. **Approbation des PV**
2. PV du 22 juin 2016
3. **Information / Consultation**.
4. Rendu d’avis suite à la consultation sur les Orientations Stratégiques de l’entreprise et sur leurs conséquences sur l’activité, l’emploi, l’évolution des métiers et des compétences, l’organisation du travail, le recours à la sous-traitance, à l’intérim, à des contrats temporaires et à des stages.
5. Information/Consultation sur la politique sociale de l’entreprise, les conditions de travail et l’emploi. Présentation de l’analyse sociale 2015 de SECAFI.
6. Information/Consultation sur la fusion des agences de Castanet et Ramonville
7. Information/Consultation sur la modification des horaires et jours d’ouverture à l’agence de Toulouse Saint Etienne.
8. Information sur le transfert des comptes entreprises de l’agence de Millau vers Rodez.
9. Information trimestrielle sur les résultats de la Banque au 30 juin 2016 (sous réserve)
10. Information trimestrielle sur les effectifs au 30 juin 2016 (sous réserve)
11. Information trimestrielle sur les heures supplémentaires et complémentaires au 30 juin 2016 (sous réserve)
12. **Questions des élus**
    1. CSL : Votes
    2. Communication de la liste des demandes de congés sabbatiques et la suite donnée pour 2016 (au 30 juin 2016)
    3. Retour sur le Conseil de Surveillance du 12 juillet 2016
    4. Information sur l’issue de la promotion d’alternants 2015 – 2016 (Résultats, recrutements, métiers, genre).
    5. Suite à la remise du « document d’engagement de confidentialité » soumis à la signature des salariés, nous demandons l’annexion au PV du CE. Pouvez vous nous expliquer pourquoi vous demandez aux nouveaux salariés de signer un engagement de confidentialité plus large que les obligations prévues par le contrat de travail et le règlement intérieur de la Banque Courtois ?
    6. Quel est le montant du budget dédié à la numérisation des dossiers clients particuliers (justificatifs d’identité et de domicile) et comment ce budget va-t-il être utilisé (CDD, Intérim, auxiliaire d’été, heures supplémentaires,…) ?
    7. La version Internet Explorer disponible sur les postes de travail est obsolète. A quelle date est programmée la mise à jour du navigateur sur une version efficiente ?
13. **Points divers**